

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11394**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention science politique, spécialité Ingénierie des Services Urbains en Réseaux dans les pays en développement (ISUR)

Nouvel intitulé : Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Ingénierie des services urbains et réseaux: ville en devenir

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des Universités, Directeur de l'IEP de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 321n Conception : Définition des politiques journalistiques, conception des stratégies et campagnes publicitaires, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'objectif de ce diplôme est de former des spécialistes en matière de politiques urbaines d'implantation et de gestion des réseaux de services urbains en réseaux (eau, téléphone, électricité, voirie, etc.), les SUR, dans les pays en développement.

Dans un contexte d'urbanisation frénétique, où interagissent de multiples acteurs, le diplôme forme les étudiants à la prise en compte des spécificités locales (sociales, historiques, politiques) et mondiales (technique, environnement), afin de leur permettre d'agir en tant que médiateur, pour le compte des opérateurs privés, des administrations publiques ou des bailleurs de fonds, afin de définir les normes économiques et juridiques les plus pertinentes et permettre une mise en œuvre et/ou une modernisation pérenne des réseaux.

Le diplômé est amené à exercer les activités suivantes sur le terrain :

analyser des SUR du point de vue économique et financier en prenant en compte les spécificités locales (sociales, historiques, politiques)

;

analyser des projets, répondre à des appels d'offre, monter des projets d'implantation et d'amélioration de réseaux de services urbains dans les pays en développement ;

définir et négocier des conventions et concessions, construire les cadres réglementaires des collectivités publiques gestionnaires ;

assurer la gestion,

réformer et restructurer les services urbains en réseaux

Compétences ou capacités évaluées

Le diplômé est amené à mettre en œuvre ses connaissances de manière contextualisée ;

Il doit s'avérer capable de :

Disposer de compétences en terme d'analyse, de diagnostic offerts par les outils de gestion, d'économie et de droit, et nécessaires à l'analyse des problèmes complexes liés aux SUR ;

Utiliser des outils et méthodes d'analyse, de diagnostic ;

Elaborer des cahiers des charges et des retro-planning, notamment en réponse à des appels d'offre ;

Se placer en position de médiateur ;

Maîtriser plusieurs langues (3 langues, dont leur langue maternelle, sont réclamées au recrutement) ;

Pratiquer la gestion des bases de données et les systèmes d'information géographique

Actualiser ses connaissances en ayant recours aux périodiques spécialisés sur la question ; comme : *Villes en développement, Journal of Urban Economics, Lettre du PS-EAU, Global Water Intelligence.*

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries de réseaux

Collectivités territoriales

Cabinets d'études, de conseil et d'expertise

Institutions de coopération internationale

Au sein des grandes compagnies de services urbains en réseaux, **en amont des contrats de concession**, au niveau des emplois, sont concernés : la planification stratégique, le développement commercial, le développement des projets ;

Au sein des grandes compagnies de services urbains en réseaux **en aval des concessions**, au niveau des métiers (opérationnel) : responsable de développement par zones géographiques, responsables de développement par pays, chefs de projet, postes de directeur de gestion clientèle, directeur de patrimoine, directeur de planification.

Types d'emplois accessibles

Cadre dans le contexte de programmes de coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée;

Fonctionnaire des organisations internationales
 Conseiller en ingénierie des services urbains auprès des collectivités ;
 Responsable de développement,
 Responsable de développement,
 Chef de projet,
 Directeur de gestion clientèle,
 Directeur de patrimoine,
 Directeur de planification.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation

Pour le passage en deuxième année de master, peuvent candidater, en formation initiale, **des juristes, politistes, gestionnaires, économistes, géographes, urbanistes, étudiants de Sciences-Po, d'écoles d'ingénieurs et d'architecture** ayant validé leur Master 1 (240 crédits ECTS)

Cependant, un critère de sélection important est une mobilité internationale antérieure (licence ou master 1), qu'il s'agisse d'une mobilité dans le cadre d'un stage ou d'une mobilité dans le cadre des programmes de mobilité étudiante. Le recrutement a lieu, en master 2, après une sélection sur dossier et, à l'issue d'un entretien individuel d'environ trois quarts d'heure.

Descriptif des composantes de la certification :

Le master **Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement** se déroule sur deux semestres,

dont un semestre (semestre 4) en stage de 18 semaines minimum dans une ville d'un pays en développement.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle qui prend des formes différentes :

travail autonome en groupe restreint (rapport d'expertise),

groupe de cas avec restitution de synthèse.

La notation est effectuée entre 0 et 20.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10, compensée entre les UE. Des mentions sont attribuées : la mention assez bien au dessus de 12 et en dessous de 14 ; la mention bien au-dessus de 14 et en dessous de 16 ; la mention très bien au-dessus de 16.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels. Composition du jury votée par l'université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Autres certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master SJPEG, Mention Sciences politiques de l'Université de Rennes 1 • Telecom Bretagne • Possibilité de passer le concours d'ingénieur territorial 	<p>Références autres :</p> <p>Le diplôme bénéficie d'une convention de partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ISTED : L'Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement. www.isted.com • L'école nationale supérieure des télécommunications (Télécom Bretagne) http://www.telecom-bretagne.eu/ • L'Association de professionnels pour le Développement Urbain et coopération : ADP « Villes en développement », qui est le syndicat professionnel des spécialistes français de la coopération urbaine au Sud. www.adp.asso.fr/

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Des informations sur les types de stages et les emplois obtenus par les différentes promotions se trouvent en ligne, sur la page d'accueil de <http://dess.isur.free.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.sciencespo-rennes.fr/>

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

[Université Rennes 1](#)

[IEP de Rennes](#)

[Service Orientation Insertion Entreprise](#)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2 rue du Thabor

CS 46510 - 35065 RENNES CEDEX

tél. 02 23 23 36 36

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE RENNES

104, bd de la Duchesse Anne - 35700 Rennes

Tél. : 02 99 84 39 39 - Fax : 02 99 84 39 00

Historique de la certification :

Le diplôme a été créé en 2002.

Huit promotions s'y sont succédé.

Certification suivante : [Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Ingénierie des services urbains et réseaux: ville en devenir](#)